

Avis de constitution

SOCIETE « LIGNE PURE CARRELAGE » en abrégé « L.P.C »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA M'POUTO, Lot 123,  
Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 31/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LIGNE PURE CARRELAGE » en  
abrégé « L.P.C »

Objet : Tous travaux de carrelage, marbre, granite, granito, piscine et divers ; Etude de projet génie civil, Construction et Topographie ; Adduction d'eau potable ; Achat et vente de matériels et matériaux de construction ; Commerce général ; Import-export ; Electricité ; Vente de pièces mécaniques ; BTP ; Architecture ; Achats et vente de matériels et consommables informatiques ; Evènementiel et les prestations de services de tout genre. Et pour la réalisation de l'objet social :

? L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

? L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

? La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

? La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

? Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA M'POUTO, Lot 123, Ilot 57

Dirigeant(s) M AMEGNAGLO DODJI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12155 du 02/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73768/GTCA/RC/2025 du 02/12/2025

